

*Questions orales*

Que la Chambre enjoigne au gouvernement d'établir une politique industrielle nationale en collaboration avec les provinces.

**M. l'Orateur:** On ne peut présenter une telle motion en ce moment qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

#### LES NÉGOCIATIONS TARIFAIRES AVEC LES ÉTATS-UNIS

**M. John Wise (Elgin):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et concerne les modifications tarifaires que le gouvernement a récemment annoncées. Étant donné, comme l'a dit le ministre, que ce n'est «qu'après des négociations extrêmement complexes avec les États-Unis» que l'on a décidé de réduire les tarifs, quelles concessions le gouvernement a-t-il réussi à obtenir, en retour, de nos concurrents américains?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, le député doit sûrement en connaître toute la liste. Je lui ferai néanmoins parvenir la documentation complète à ce sujet, qui contient les recommandations de la Commission du tarif, pour qu'il comprenne exactement ce qui s'est passé. Il y trouvera les droits qui s'appliquent entre le Canada et les États-Unis et qui démontrent l'harmonie qui existe entre les deux pays. La liste indique les gains réalisés à l'égard de certains produits canadiens et étrangers. C'est une longue liste, monsieur l'Orateur.

● (1410)

**M. Wise:** Je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre, monsieur l'Orateur. J'attends cette longue liste avec impatience. J'espère seulement, monsieur l'Orateur, que le ministre de l'Agriculture ne me l'enverra pas par le courrier.

Étant donné que lors du colloque horticole tenu récemment à Ottawa, le ministre a exhorté les Canadiens à boire du jus de pomme et du jus de raisin canadiens, pourquoi a-t-il permis qu'on réduise de moitié le droit de douane sur le jus de pomme et qu'on le supprime entièrement sur le jus de raisin? Encore une fois, le ministre de l'Agriculture prend-il position sur quelque chose, tandis que ses collègues du cabinet font exactement le contraire?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, quand le député verra le document dont je parle, il constatera que c'est une mesure qui favorise les producteurs canadiens. A de nombreuses occasions, nous avons eu des excédents de produits vinicoles et nous n'avons pas pu les écouler aux États-Unis. Quand le député parle de la moitié, il pourrait certainement être un peu plus libéral que cela puisque la pinte de jus de pomme dont il parlait a augmenté, je crois, de un cent. Les producteurs canadiens de pommes sont au courant de cela et des discus-

[M. Corbett.]

sions qui ont lieu. Cela fait également partie des conclusions du rapport sur les négociations tarifaires.

Tout ce que je dis, c'est que le député essaie de faire croire que ce n'est pas bon pour notre horticulture. Je ne connais aucun délégué qui, ayant compris l'ensemble des augmentations et des réductions tarifaires, ne reconnaisse pas que cet ensemble de mesures est sans doute le meilleur dont ait jamais bénéficié, à sa demande, l'horticulture au Canada et je puis dire que tout notre pays en profite, monsieur l'Orateur.

**M. Wise:** Monsieur l'Orateur, j'attends que le ministre me réponde par écrit à ma deuxième question. Ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture.

Compte tenu du fait que ces réductions ne feront guère baisser les prix de détail des fruits et légumes, le ministre n'est-il pas d'accord que la meilleure façon de faire baisser les prix des produits alimentaires, c'est de diminuer les coûts à la production? Le ministre a-t-il envisagé de baisser les prix des produits agricoles et chimiques importés puisqu'avec des hausses oscillant aux alentours de 30 p. 100, le producteur canadien n'aura aucune protection quelle qu'elle soit pour la récolte de 1979?

**M. Whelan:** Je le répète, monsieur l'Orateur, je peux montrer toute une liste de produits au député. Il existe une commission d'étude ou un comité formé de représentants des producteurs, des agriculteurs et du gouvernement, qui fait des enquêtes sur le prix des marchandises; celui-ci est généralement raisonnable. Il y a eu des hausses insignifiantes, comme dans n'importe quel autre secteur commercial au Canada.

Nous pouvons prouver au député que le prix de bien des marchandises importées en fortes quantités, notamment celui du produit qui sert à faire disparaître la folle avoine, est bien plus bas cette année que l'année dernière. Son prix a en fait baissé de 10 p. 100, ce qui est beaucoup, compte tenu de l'inflation.

#### LA SURTAXE DEMANDÉE PAR LES HORTICULTEURS

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Le ministre peut-il expliquer pour quelle raison lors de négociations tant bilatérales que multilatérales auxquelles il a participé, il n'est pas parvenu à obtenir satisfaction pour les horticulteurs? Ceux-ci demandent en effet la possibilité d'augmenter les droits en cas d'urgence. Pourtant, les agriculteurs canadiens éprouvent souvent beaucoup de difficulté à cause de la concurrence des produits qui sont importés de tous les coins du monde à des prix ridicules. Et la surtaxe qu'ils réclamaient?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je le répète, nous avons annoncé que la question de la surtaxe était encore à l'étude. Nous espérons être fixés d'ici peu. La commission du tarif nous a en effet recommandé de faire le nécessaire pour pouvoir passer immédiatement à l'action. L'expérience nous a appris que le système actuel est trop lent. Je suis donc d'accord avec le député sur ce point. Nous devons régler cette question avec nos partenaires commerciaux.